

DEMARCHE A SUIVRE ET LISTE DES PIECES A COMMUNIQUER POUR L'INSCRIPTION

Document à conserver par la famille

Première étape : Préinscription

- Remplir une demande de préinscription par internet ; le lien est accessible sur www.saint-guilhem.fr.

Deuxième étape : Constitution du dossier papier

- la demande d'inscription dûment complétée, datée et signée
- une enveloppe timbrée avec votre adresse
- les bulletins de l'année en cours et les bulletins (trimestriels ou semestriels) de l'année précédente
- la photocopie du livret de famille complet (si non numérisée lors de la préinscription)
- le document officiel pour la garde des enfants de parents séparés ou divorcés
- le versement des frais de dossier : **55 € (rendus si le dossier n'est pas retenu)** à l'ordre de : OGEC Saint Guilhem – *merci de bien noter au dos du chèque le nom et le prénom de votre enfant.*
- Pour les enfants non inscrits dans un établissement scolaire (CNED ou études à domicile) ou scolarisés à l'étranger : certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité.

Troisième étape : Dépôt du dossier

- Le dossier doit être déposé dans la boîte aux lettres de l'établissement ou être envoyé par voie postale **seulement s'il est complet.**
Vous serez informés dès que possible de la bonne réception des documents.

Attention

- **La préinscription par internet est obligatoire avant tout dépôt de dossier.**
- **La photocopie du bulletin du premier trimestre (ou semestre) de l'année en cours devra impérativement être jointe au dossier. Il est inutile de retourner le dossier sans ce document.**

Quatrième étape : Admission

La demande d'inscription sera étudiée par une commission interne à l'établissement.

Si cette commission donne un avis favorable, le chef d'établissement recevra les parents et le futur élève en entretien. Suite à l'accord du chef d'établissement, l'inscription deviendra définitive après :

- signature de la convention de scolarisation
- règlement des frais d'inscription de **135 €** (à l'ordre de l'OGEC Saint Guilhem-voir détail au verso de ce document)
- remise du Relevé d'Identité Bancaire.

Le dossier sera alors complété en joignant dès que possible :

- la photocopie du bulletin du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre (ou du 2^{ème} semestre)
- l'attestation de passage dans la classe supérieure.

ATTENTION ! En cas de désistement, les frais d'inscription ne sont pas remboursés.

Tournez la page S.V.P.

Tarifs année scolaire 2025/2026

La participation de l'Etat et des collectivités aux frais de fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association ne couvre pas les frais liés au caractère propre et ceux liés aux investissements immobiliers, c'est pourquoi nous vous demandons une contribution financière.

1. Au dépôt du dossier

Frais de dossier : 55 €.

Les frais de dossier sont à régler au moment du dépôt du dossier. Cette somme sera encaissée si votre enfant est admis.

2. A la validation de l'inscription

Règlement :

135 € (à donner le jour du rendez-vous avec le chef d'établissement et votre enfant) comprenant :

- **110 €** couvrant diverses cotisations Diocésaine et Nationale de l'Enseignement Catholique : UDOGEC, ADEL, AAEC...
- **25 €** frais d'inscription.

L'inscription ne sera effective qu'après la signature de la convention de scolarisation. Cette dernière interviendra avec l'accord du chef d'établissement suite à un entretien personnel avec le(s) parent(s) de l'adolescent. Sa présence est requise.

3. Contribution familiale pour l'année scolaire :

Tarif normal : **67,47 €** mensuel sur 10 mois : collège
77,47 € mensuel sur 10 mois : lycée.

Tarif entraide : Vous pouvez participer à un fond de solidarité pour aider les familles en difficulté financière. Il vous suffit d'effectuer un chèque à l'ordre de l'OGEC avec écrit au dos « fond de solidarité ».

Prestations scolaires facultatives :

Pour 4 repas, **920,00 €** annuels payables en 10 mensualités de 92 € (inclus dans la facture trimestrielle).

Une facturation trimestrielle est établie. Le mode de règlement est, de préférence, le prélèvement automatique bancaire.

Autres cotisations : elles vous seront proposées en début d'année (A.P.E.L...).

Réduction pour les familles ayant plusieurs enfants au collège - lycée Saint Guilhem :

Réductions accordées à partir du deuxième enfant sur la contribution des familles pour :

- le deuxième enfant la contribution sera réduite de 15 € par mois
- le troisième enfant la contribution sera réduite de 25 € par mois.

Repas exceptionnels :

Les élèves inscrits en régime externat qui désirent prendre un repas occasionnellement devront s'acquitter de la somme de **7,20 €** la veille ou le matin avant 9h, en réglant par chèque ou espèces au secrétariat.

Impayés :

L'établissement intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées, et les frais occasionnés seront imputés aux familles. En outre, en cas d'impayés, l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève l'année scolaire suivante.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Activités culturelles

.....

Activités sportives

.....

Situation religieuse

L'enfant est-il / elle catholique ? OUI NON

Il / elle n'est pas catholique, veuillez indiquer, s'il y a lieu, sa religion :

Personnalité de l'enfant

Caractère, comportement à l'école, aptitudes, difficultés sur le plan scolaire, PAI, PPS, PAP ou autre :

.....

.....

.....

Existe-t-il un accompagnement particulier ? OUI NON

Y a-t-il une demande en cours d'accompagnement particulier ? OUI NON

Si oui dans l'un des deux cas, cochez la ou les cases correspondantes :

PAI PAP PPS notification MDA (MDPH)

Autres particularités que vous souhaitez nous signaler :

.....

.....

.....

ADHÉSION AU RÈGLEMENT

L'inscription d'un élève dans l'établissement vaut pour lui-même comme pour sa famille adhésion au règlement intérieur et engagement de s'y conformer pleinement.

Madame, Monsieur.....

a pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement* concernant l'élève :

Nom.....

Prénom.....

A Le.....

Signature des parents ou du responsable légal

*voir le site de l'établissement : www.saint-guilhem.fr,

ECOLEDIRECTE ET GOOGLE EDUCATION

- Avec « ecoledirecte », vous pourrez ainsi avoir accès, à partir du site internet « www.ecoledirecte.com », à des informations concernant votre ou vos enfants (attention : un compte par parent et un compte par élève) :
 - Notes et moyennes
 - Absences
 - Retenues
 - Cahier de texte de la classe
 - Messagerie interne
 - Factures trimestrielles et documents administratifs.

Vous aurez également la visualisation des actualités de l'établissement.

- Avec « google éducation », votre enfant aura accès à une suite d'applications bureautiques (gmail, drive, classroom...).

Madame, Monsieur.....

- autorise la création d'un compte élève et de comptes parents « Ecole Directe » et d'un compte élève « google éducation »
- demande les codes d'accès aux sites.

A Le.....

Signature des parents ou du responsable légal

Options pour 2025/2026

Collège : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Culture anglophone en quatrième OUI NON Latin à partir de la cinquième OUI NON

Culture anglophone en troisième OUI NON

Le choix de l'option **culture anglophone** sera validé par l'équipe pédagogique, le nombre de places étant limité.

Lycée : 2^{de} GT 1^{ère} Générale Tle Générale

Langues vivantes :

- LV ANGLAIS
- LV ESPAGNOL
- Autre LV (enseignement suivi par le CNED)

Enseignements facultatifs toutes classes :

- LATIN (enseignement suivi par le CNED)

Précisez :

Enseignements de spécialité en 1^{ère} et Tle générales :

Cocher obligatoirement 4 choix pour la demande en 1^{ère} et 2 choix pour la demande en Tle.

- Sciences Economiques et Sociales
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Physique-Chimie
- Mathématiques
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques
- Langues, Littératures et Cultures Etrangères (anglais monde contemporain)
- Autre (enseignement suivi par le CNED) : précisez :

Enseignements optionnels en Tle générale :

- Droit et grands enjeux du monde contemporain
- Mathématiques complémentaires
- Mathématiques expertes

Double diplôme (Dual Diploma) - Baccalauréat français / High School Diploma (U.S.A)

- Option sur 3 ans à partir de la classe de 2^{de} GT
- Option sur 4 ans à partir de la classe de 3^{ème}

Si vous cochez l'option Dual Diploma, vous serez invités à suivre une réunion d'information au cours du 3^{ème} trimestre. Pour pouvoir participer au programme Dual Diploma, votre enfant devra réussir le test de niveau réalisé par l'université américaine (début septembre certainement).